CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E39592** **VALABLE JUSQU'AU** **03/05/2025**

ÉDITÉ LE 18/04/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 25/06/1985

Raison sociale : GANDIN SARL

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 01/04/2001

Capital : 21 343

ZONE DE REBEL
558 RUE HENRY LE CHATELIER
47300 VILLENEUVE SUR LOT

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VILLENEUVE SUR LOT

Siret : 332 865 146 00044

Téléphone : 05 53 40 06 20 **Fax :**

Portable : 06 82 83 97 05

Code NACE : 4333Z

Responsabilité légale :
DI MANUEL ANTOINE DIRECTEUR GÉNÉRAL / COGE DIMANUEL FRANCOISE PRÉSIDENTE / DIMANUEL FRANÇOISE PRÉSIDENTE

Numéro caisse de congés payés : 0000431 0

Assurance Responsabilité Travaux :
GENERALI IARD AT 394 820

Assurance Responsabilité Civile :
GENERALI IARD AT 394 820

Site Internet :

E-mail : sasgandin@gmail.com

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2024

Effectif moyen : 11 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 953 047 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6312	Carrelages - revêtements - mosaïques (Technicité confirmée)	11	20/04/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT

AGENCE DE PAU
TECHNOPOLE HELIOPARC
2 AVENUE PIERRE ANGOT
CS 8011
64053 PAU CEDEX 09

Version 01-2023

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.